Emploi, la CCI des Deux-Sèvres et Pôle emploi signent une convention

vendredi 13 mai 2011, par lpe

C'est essentiellement autour de 3 axes que la CCIT des Deux-Sèvres et Pôle emploi ont choisi de bâtir cette convention pour l'année en cours :
- l'apprentissage,
- la création/reprise d'entreprise,
- les métiers en tension.

"*Le but de cette convention est clairement de formaliser un certain nombre d'actions menées jusqu'ici en commun, avec un accent sur l'apprentissage et la création-reprise d'entreprise*" soulignait Philippe Dutruc, Président de la CCIT des Deux-Sèvres.

Concrètement, cette collaboration pourra se traduire par une présence commune sur des manifestations publiques, des échanges de fichiers (demandeurs d'emploi, recherche de main d'oeuvre par des entreprises en développement ou qui souhaitent s'implanter en Deux-Sèvres)...

"*L'apprentissage est un outil qui fonctionne plutôt bien dans le département ; avec 190 offres, nous représentons 44% des offres en région Poitou-Charentes*" note Jean-Philippe Damiani Directeur territorial de pôle emploi ; en précisant "*nous constatons encore des offres non pourvues sur le territoire, mais si nous avons l'information dans les temps, il nous est possible de lancer un appel d'offres pour une formation par exemple.*" A savoir que Pôle emploi est le second financeur de la formation professionnelle derrière le Conseil régional avec des actions de formations plutôt qualifiantes quand celles de la Région sont plutôt diplômantes.

Plus d'informations :

- www.cci79.com

- le site de Pôle emploi en Poitou-Charentes, cliquez ici